

Le programme du cours de citoyenneté est connu, reste à convaincre tous les enseignants

■ La ministre Schyns a présenté ce jeudi le cours de citoyenneté prévu dès la rentrée prochaine.

Il est sur les rails !” Le dernier communiqué du ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte (PS) se lit comme un grand “ouf !” de soulagement.

Voici que le cours de philosophie et de citoyenneté dont le projet avait engendré tant de polémiques, bénéficie désormais d’un décret, d’un référentiel et même d’un programme présenté ce jeudi par la ministre de l’Education, Marie-Martine Schyns (CDH).

Pour rappel, ce cours sera au programme des écoles primaire dès le 1^{er} octobre, et au programme du secondaire un an plus tard. Il remplacera une des deux heures de cours de religion ou de morale dans les écoles publiques et dans celles du réseau libre non confessionnel. Il pourra même se donner à raison de deux heures par semaine pour les élèves qui ne souhaiteront plus avoir un cours de religion ou de morale.

Ce cours ne sera pas donné en tant que tel dans le réseau catholique. Mais son contenu devra être ventilé dans l’ensemble de ses cours.

Des profs pour accompagner

D’ici là, les profs vont devoir se préparer (voir ci-dessous). Ils connaissent depuis un petit temps les objectifs du cours mais pas encore son contenu même – qui offre une méthodologie pour atteindre ces objectifs. Ils en ont pris connaissance ce mercredi.

Force est de constater que le programme est ambitieux et construit de manière assez cohérente autour d’un double objectif : “viser la construction de l’individu en tant qu’être unique”, et lui permettre de devenir un “citoyen responsable pouvant vivre dans une société pluraliste”.

Personne ne revient sur cet objectif citoyen. Seule la manière d’y arriver semble plus polémique (voir ci-dessous).

Le programme qui sera revu dans un an en fonction des retours du terrain, “proscrit la simple transmission de connaissances”. Ce qui sera recherché en classe sera plutôt le dialogue, la prise de parole des enfants, qui aiguïseront donc leur esprit critique et aborderont dès le primaire des “questions existentielles”, “controversées”, “éthiques”, “politiques”, ou “métaphysiques”. Un oiseau pense-t-il comme un humain ? A quoi servent les histoires ? A quelles conditions une chose peut-elle être qualifiée de vraie ?

Quelle est la différence entre croire et savoir ? Ces questions seront amenées par des histoires ou des mises en situation.

Quant aux profs, ils devront accompagner les élèves pour “les aider à penser et à étoffer leurs raisonnements”, avant des évaluations qui interviendront d’ici deux ou trois ans seulement, une fois le programme testé.

BdO

Ce qui sera recherché en classe sera la prise de parole des enfants, qui aiguïseront leur esprit critique en abordant dès le primaire des questions “existentielles”, “éthiques”, ou “métaphysiques”.

“Ce cours est un copier-coller du cours de morale”

Qui va pouvoir donner le cours de philosophie et de citoyenneté ?

Si la question est normalement réglée, et si les profs de religion et de morale formés à la neutralité auront la priorité pour le donner, la polémique subsiste néanmoins. Les profs de morale

ne comprennent pas qu’ils n’aient pas la priorité sur les profs de religion, et commencent à entamer un recours en Justice dès cet été.

En attendant, si les enseignants qui ne l’étaient pas se forment à la neutralité (431 profs se sont inscrits à une formation), et si de

nombreux profs se montrent disponibles pour l’enseigner, tous ne portent pas le même regard sur ce futur cours.

“Pas assez de contenu”

“De notre côté, nous sommes très heureux du programme de cours présenté ce jeudi, confie ainsi Christian Bodart le porte-parole du Collectif des profs de morale. Il reprend la teneur de nos cours de morale. C’en est presque un copier-coller, si ce n’est qu’il fait moins référence à la laïcité, et plus à la neutralité, ce qui nous convient très bien. A terme, nous ne redoutons

donc pas que le cours de morale disparaisse.”

Du côté des profs de religion, le regard est plus nuance, comme en témoigne notamment le témoignage que nous publions en page 50.

“En soi, nous ne sommes pas contre un cours de citoyenneté.

Mais il ne faudrait surtout pas que disparaisse le cours de religion. Les deux peuvent se compléter, explique, pour l'association des cours de religion, Axel De Backer. En voyant ce qui sera proposé aux élèves dans le cours de citoyenneté, je m'inquiète cependant. Je suis évidemment favorable aux objectifs, mais quand je regarde la méthode, j'ai l'impression qu'on prend les enfants pour des adultes. Ce cours leur apportera très peu de contenus, et on leur demandera de construire par eux-mêmes des avis sur des grands concepts éthiques. C'est difficile pour un jeune de construire un esprit critique sans aucun ancrage, ou sans aucune référence. Tout dépendra donc de la manière dont ce cours sera donné. Mais face à lui, je pense que le cours de religion a encore tout son sens.”

BdQ